

Politique de Protection des Données Personnelles de l'Association les Amis de French Lines.

Version 1.4 – 19 décembre 2018.

1 – Collecte des données

L'association recueille par le moyen d'un bulletin d'adhésion manuscrit les données suivantes : Nom, Prénoms, Adresse postale, Code postal, Ville, Pays, Adresse électronique (Email) et Numéro de téléphone de chaque adhérent.

2- Saisie des données et Attribution d'un numéro de membre

Afin d'identifier chaque adhésion individuelle, l'association attribue un numéro de Sociétaire unique à chaque adhérent. Le numéro de Sociétaire est saisi dans le fichier des Sociétaires (le fichier) avec les informations suivantes : Nom, Prénoms, Adresse postale, Code Postal, Ville, Pays, Adresse Electronique (Email), Numéro de téléphone, date d'adhésion (ou de ré-adhésion), montant de l'adhésion, montant du don (si applicable), type de règlement et date du règlement. Cette saisie s'effectue dans un fichier Excel unique, par un membre du Bureau du Conseil d'Administration de l'Association (le Bureau) ou un Administrateur désigné par le Président.

3- Protection des données

Le fichier est conservé par le Membre du Bureau désigné par le Président à cette fin et est protégé par un mot de passe dont seuls les membres du Bureau et le référent RGPD ont connaissance. A chaque nouvelle saisie d'adhérent, le fichier est réenregistré et vient remplacer les anciennes versions. Le mot de passe est renouvelé régulièrement sur la base des recommandations en vigueur de la CNIL.

4- Utilisation des données postales.

Les coordonnées postales nominatives et relatives à l'adhésion (Nom, Prénoms, Adresse postale, Code postal, Ville, Pays, date d'adhésion (ou de ré-adhésion), montant de l'Adhésion, montant du don (si applicable), type de règlement et date du règlement) sont utilisées par l'Association pour l'envoi par voie postale des documents officiels relatifs à l'adhésion et à son activité : appels de cotisations, convocations à l'assemblée générale, invitations, carte d'adhérent comportant le numéro de Sociétaire, et reçu fiscal correspondant à l'année d'adhésion en cours. L'adresse postale pourra en outre être utilisée par le Président (ou par un membre du Bureau désigné par lui) de manière ciblée afin d'informer les membres d'une nomination d'un délégué Régional dans leur zone géographique ou de toute information nécessaire à la vie de l'association.

5- Utilisation de l'Adresse électronique (Email)

L'Adresse électronique (Email), ainsi que le Nom, le Prénom et le Numéro de Sociétaire sont utilisés par L'Association afin de vérifier l'accord explicite de l'adhérent pour recevoir la *Lettre d'Information électronique réservée aux adhérents de l'Association*.

L'Adhérent doit renvoyer son accord par courrier électronique ou tout autre moyen électronique d'acceptation sur le site internet.

En l'absence d'accord, l'adresse électronique ne pourra pas être utilisée pour l'envoi de lettres d'information.

L'adresse électronique, ainsi que le Nom, le Prénom et le Numéro de Sociétaire sont utilisés par l'Association durant toute la durée de conservation des données pour appel à cotisation et envoi aux adhérents d'informations nécessaires à la vie de l'association, par voie de courrier électronique.

6- Utilisation du Numéro de téléphone

Le Numéro de téléphone de l'Adhérent peut être utilisé à titre exceptionnel, uniquement par un membre du Bureau du Conseil d'Administration, ou les chargés de mission et délégués régionaux nommés par le Président après accord du Bureau, pour contacter les adhérents dans le cadre d'actions décidées par l'association (conférences, dîners, sorties...) ou d'événements de proximité auxquels ils se sont inscrits, afin de vérifier les modalités d'inscription ou d'effectuer toute autre formalité spécifique à l'événement en question ; et pour répondre aux questions des adhérents.

7- Autre utilisation des données

L'adhérent accepte que les données non nominatives (Code postal et Ville et/ou Pays) puissent être utilisées par les membres du Conseil d'administration et par eux seuls à des fins statistiques, de façon anonyme, dans le seul but de fournir au instances dirigeantes de l'Association, ainsi que dans les communications relatives aux rapports d'activité annuels soumis à l'Assemblée Générale, une cartographie de la répartition géographique des adhérents. Cette disposition a pour but d'aider l'Association à orienter sa politique événementielle par zone géographique.

8- Transmission des données

Les données personnelles ne sont pas cessibles et ne seront pas transmises par l'Association à des tiers. Par exception le Nom et le numéro de Sociétaire pourront être communiqués de manière sécurisée et individuelle, à l'EPCC French Lines et Compagnies, afin de permettre aux responsables autorisés de cet établissement d'accorder, lors de ventes en boutique ou d'événements, les remises et avantages réservés aux adhérents de l'Association à jour de cotisation de l'année en cours.

9- Durée de Conservation des données

Les données nominatives collectées au moment de l'adhésion seront conservées par défaut pendant 4 (quatre) années consécutives à la date de la dernière adhésion, par l'association. Elles seront utilisées aux fins d'appel à renouvellement durant cette période. Elles seront ensuite archivées, et ne pourront plus être utilisées à des fins de contact. Seuls le Numéro de Sociétaire, le Nom, La Ville, le Code Postal et le Pays des anciens adhérents seront conservés dans les registres de l'Association, avec la date d'adhésion initiale et la date de fin d'adhésion.

10- Droit d'accès, de portabilité et de rectification

A tout moment, l'Adhérent peut exercer un droit d'accès, de portabilité et de rectification pour les données le concernant en écrivant par courrier électronique à :

lesamisdefrenchlines@gmail.com

ou par voie postale à :

Les Amis de French Lines
54, rue Louis Richard
76600 LE HAVRE

11- Validité de la présente Politique de Protection des Données et modification

La présente Politique de Protection des Données est valide au jour de l'Adhérent et est communiquée à chaque adhérent qui reconnaît l'avoir lue et approuvée. Toute modification à la présente Politique de Protection des Données mise en place, après approbation du Bureau, au sein de l'Association Les amis de French Lines sera communiquée à chaque Adhérent.